

Licence 2

Sciences et Techniques

Parcours Chimie – Physique (PC) – Physique (P) – Mécanique
Maths - Electronique - Informatique

REFERENCE : 07ID201G

Plan de Formation**PRESENTATION DE LA FORMATION**

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Régine AMARDEIL / Tel : 03 80 39 61 03 regine.amardeil@u-bourgogne.fr</p> <p>Secrétariat pédagogique Isabelle GEAY / Tel : 03 80 39 58 14 isabelle.geay@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Bérangère DUPUY / Tél : 03 80 39 37 71 berangere.dupuy@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION - OBJECTIFS	
<p>Le niveau L2 de la licence Sciences et Technologies est conçu pour une orientation des étudiants vers une des mentions de cette licence en troisième année. Il est proposé aux étudiants des parcours qui permettent d'acquérir les prérequis nécessaires en L3. Ce niveau peut aussi donner accès aux troisièmes années de licences professionnelles.</p> <p>Des enseignements spécifiques sont proposés aux étudiants qui souhaitent présenter des concours d'admission aux écoles d'ingénieurs en fin de l'année L2.</p>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Salariés dans l'emploi ▶ Profession libérale ▶ Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi 	
DISPOSITIFS	
<p>La formation s'adresse aux salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur plan de formation ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé) ▶ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF) ▶ En Congé Individuel de Formation (CIF) ▶ A titre individuel 	
PRE-REQUIS	
<p>Sont admis de plein droit en deuxième année</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les étudiants ayant validé la L1 Sciences et Techniques ▶ les étudiants de première année de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles scientifiques autorisés à s'inscrire en deuxième année de CPGE des lycées ayant signés une convention avec l'Université de Bourgogne et ayant obtenu une des mentions mentionnée dans la convention. ▶ Par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) 	

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

► La formation est dispensée par des enseignant-chercheurs de l'université de bourgogne dans les domaines suivants :

- Chimie
- Electronique
- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Elle est composée de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 545h (examens non compris)
- Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques Campus universitaire de Dijon

MOYENS TECHNIQUES

Les moyens utilisés sont ceux de l'UFR Sciences et Techniques : matériels de TP, ordinateurs et salle de TP d'informatique, ...

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les supports de cours sont variables en fonction de l'enseignement : cours au tableau, photocopiés, présentation,...

Les méthodes utilisées varient également en fonction de l'enseignement : travaux pratiques, travaux dirigés, projet, exposés...

SELECTION PEDAGOGIQUE

- Dates limites de dépôt des candidatures : 30 Avril 2018 et 28 Août 2018

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE**Avant d'être sélectionné**

- Se connecter sur : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Parallèlement à votre démarche de candidature pédagogique

- Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
 - Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
 - Le SEFCA vous transmet un devis, un programme et une convention de formation
- Admission effective dans la limite de la capacité d'accueil
- Plus d'info sur : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Inscriptions-.html>

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

CC, EP, CT : modalités d'évaluation précisées dans la fiche filière de la L2 à consulter sur le site de l'UFR Sciences et Techniques : <http://sciences-techniques.u-bourgogne.fr> (Rubrique Formations - L1 et L2)

- Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
- http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

COMPETENCES ACQUISES

- Savoirs théoriques dans les champs disciplinaires du parcours que l'étudiant a choisi.

DEBOUCHES

Les formations de la Faculté des Sciences et des Techniques préparent à des métiers variés : professeur, chercheur, assistant ingénieur, ingénieur, cadre...

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

